



**LES AMIS DU PARC NATIONAL DES PYRÉNÉES**  
*Association Loi 1901, reconnue d'intérêt général,*  
*Affiliée à la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT)*

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION** **du lundi 28 janvier 2019, Mairie d'Espoey**

**Présents** : Marie-Antoinette BANOS, Philippe BANOS, Denis BOISSIÈRE, Bernard CANUT- ROCAFORT, Françoise CAVALIER, Janick CAZAUBON, Jean-Claude COLORADO, Françoise DALIGAUX, Michèle JUDDE, Michel KADLUBSKI, Élisabeth LABAT, Hervé LATKOWSKI, Catherine LAURANS-SOENEN, Joëlle LE LAY, Daniel LHUILLIER, Jean-Louis REY, Colette RIDOU, Anne-Marie SOUBIELLE.

La séance est ouverte à 19 h.

**Votants** = 18

### **ORDRE DU JOUR :**

- I. Fonctionnement des instances administratives**
- II. Présentation des travaux des commissions**
- III. Les permanences**
- IV. Tirage au sort des séjours**
- V. Cinquantenaire « Les APNP »**
- VI. Thème 2021**
- VII. Informations : Site internet - Cité des Pyrénées – Mise à jour des fichiers adhérents - Programme d'activités « Les APNP »**
- VIII. Indicateurs de suivi de la vie de l'association**
- IX. Questions diverses.**

**Le compte-rendu du conseil d'administration (CA) du 17 novembre 2018 a été approuvé par 17 voix pour. 1 administrateur représenté au CA n'a pas voté.**

### **I. FONCTIONNEMENT DES INSTANCES ADMINISTRATIVES**

Les commissions élaborent des propositions qu'elles envoient au bureau.

Celui-ci doit « filtrer » les idées en fonction des possibilités réglementaires et des stratégies élaborées par l'association. Elles sont ensuite discutées et adoptées en conseil d'administration.

### **II. COMMISSIONS**

Les commissions notent une forte participation des bénévoles aux réunions de travail et aux actions de terrain.

Le bureau du conseil d'administration observe que des passerelles doivent être établies entre les commissions pour rendre cohérentes les nombreuses propositions d'actions, vérifier les points éventuels d'achoppement et favoriser la mise en œuvre. Des arbitrages pourront être réalisés lors d'une séance du conseil d'administration.

#### **1. Commission Communication : Bernard CANUT-ROCAFORT**

Il est noté une diminution du nombre d'adhérents. L'ensemble des adhérents non renouvelé a été contacté. Beaucoup de personnes étaient sur répondeur et n'ont pas rappelé. Pour les personnes jointes, les causes de non-renouvellement le plus souvent évoquées sont : problème de santé, adhésion dans un club de randonnée, autres occupations prioritaires, se donnent une année sabbatique, impossibilité de s'inscrire aux sorties déjà complètes, n'ont participé qu'à une seule sortie. Il est noté 8 renouvellements d'adhésion suite aux appels.

Concernant la diminution des revenus publicitaires, une réflexion est initiée.

Thierry COUMEL et Monique FARION sont les référents médias identifiés.

## 2. Commission Environnement : Daniel LHUILLIER

La commission est en attente des résultats des travaux du Groupe thématique patrimoine naturel et paysager animé par Éric SOURP. Elle souligne que les signalements des points noirs transmis par les bénévoles de l'association ne sont pas suivis d'actions d'amélioration. Au regard des déficits en ressources humaines et financières enregistrées par le Parc national des Pyrénées (PnP), il est décidé de faire suivre chaque signalement par une proposition de plan d'actions qui sera étudiée par les APNP avant communication au PnP.

La commission propose également l'élaboration d'une charte de bonnes pratiques du covoiturage.

**Vote pour l'élaboration d'une charte de bonnes pratiques du covoiturage  
POUR à l'unanimité**

## 3. Commission Animations culturelles et festives : Élisabeth LABAT

L'apéro photos à Pau a été un franc succès en 2018. Son organisation à Tarbes pose des difficultés. La situation est inverse pour les voeux. Il est décidé de reconduire cette répartition des lieux pour ces deux manifestations.

**Vote pour la validation du calendrier annuel tel que présenté en séance (voir pièce jointe)  
POUR à l'unanimité**

## 4. Commission Relation avec le Parc national des Pyrénées (PnP) : Michel KADLUBSKI

De nombreuses actions sont en cours de réflexion ou de planification, suite à la rencontre avec le PnP du jeudi 24 janvier et à la réunion de la commission du vendredi 25 janvier. Le projet de mise en valeur des monuments et tombes des Pyrénéistes n'étant pas en zone cœur du PnP, aucune autorisation n'est à demander au PnP.

**Groupe flore** : Janick CAZAUBON (voir compte rendu de la réunion de la commission)  
Prochaine réunion fin mars.

## 5. Commission des Sorties et de la Formation : Denis BOISSIÈRE

### **Sorties**

En vue de permettre au plus grand nombre d'adhérents d'avoir accès aux sorties, les absences excusées ou non (très peu de non excusées) après l'heure de fermeture des permanences sont systématiquement observées depuis le début de l'année. Il est à ce jour difficile d'en tirer des conclusions. L'étude se poursuit.

En lien avec la commission Animations culturelles et festivités, les activités de cohésion de l'association seront programmées en concertation (vœux, grillades, sorties des nouveaux adhérents, sorties avec repas au restaurant, etc) afin de favoriser la participation du plus grand nombre.

En lien avec la commission Environnement et la commission Communication, des actions ciblées pourront être proposées en cours d'année en continuité de celles organisées dans le cadre du thème « Le pastoralisme ».

En lien avec la commission PnP, le sentiment « d'appartenance PnP » sera renforcé auprès des adhérents :

- Les encadrants le souhaitant seront bénéficiaires d'une information approfondie sur le PnP.
- Des demandes de mise à disposition de garde-moniteurs seront formulées au PnP, par la présidente, pour les encadrants qui souhaitent organiser des sorties thématiques en lien avec le PnP.
- Les sorties sur le thème « Le Pyrénéisme » favoriseront la visite des Maisons du PnP existant sur le territoire.
- Les sorties seront uniquement programmées à Cauterets les 28 et 29 septembre 2019, dans le cadre du Festival images/nature qui fête les 20 ans du conservatoire botanique du 27 au 29.

Jean-Louis REY constituera une liste de sites incontournables à intégrer dans le prochain programme.

En lien avec la FSGT : chaque année, est organisée début avril une manifestation nationale de découverte et de promotion de la randonnée pédestre associative fédérée sous l'appellation « *Printemps de la Randonnée* ». L'édition 2019 aura lieu le dimanche 7 avril. Les sorties inscrites au programme seront, comme à l'habitude, ouvertes aux extérieurs en sortie découverte. Il conviendra d'en assurer la publicité.

Un encadrant souhaite une modification du règlement intérieur des sorties car les demandes de crampons obligatoires sont ajoutées sur des sorties existantes, alors que l'autorisation de modifier une randonnée pédestre en sortie raquettes est interdite. Les membres du bureau considèrent que l'ajout de matériel de sécurité, au même titre que l'interdiction de sortie ou la limitation du nombre d'adhérents dans une sortie, relève de la responsabilité de la présidente qui peut en donner délégation au responsable de la commission des sorties et de la formation.

En conséquence, il n'y a pas lieu de modifier le règlement intérieur des sorties.

### **Formation**

Didier RAMADE a participé à des formations en lien avec la pratique d'activités de montagne et transmis les diplômes délivrés. Il se propose de conduire des activités spécifiques dont des formations raquettes ou DVA.

### **Groupe balisage : Colette RIDOU**

En lien avec la commission PnP : L'autorisation d'intervention sur le secteur de Gavarnie, pour les grands pyrénéistes : les époux LE BONDIDIER, Franz SCHRADER et Henry RUSSEL a été demandée. Le dossier est suivi par Hervé LATKOWSKI, vice-président, Jean-Marie DELADERRIÈRE est le responsable projet.

La demande pour participer à l'état des lieux des sentiers du PnP a été transmise à Jean-Marie DELADERRIÈRE. En lien avec Collette RIDOU, il étudiera la faisabilité avec Joël COMBE, responsable « Tourisme durable » au PnP. Le courriel de mise en relation a été envoyé.

## **6. Commission Statuts et Règlement intérieur : Jean-Louis REY**

Règlementation générale sur la protection des données (RGPD). Il est proposé par la commission que les données de ceux qui n'ont pas renouvelé leur adhésion soient conservées jusqu'au 31 août.

Il est acté que la durée de conservation en cas de démission et de non renouvellement soit mentionnée sur le règlement intérieur, qui est le document que tout adhérent est censé lire lors de son adhésion.

**Vote pour l'intégration d'un paragraphe Règlementation générale sur la protection des données (RGPD) dans le Règlement intérieur précisant que sur demande de l'adhérent, toutes les données le concernant peuvent être immédiatement supprimées des fichiers et que sans demande spécifique, toutes les données d'un adhérent qui ne renouvelle pas son adhésion sont supprimées au 31 août de l'année N+1.  
POUR à l'unanimité**

## **III. LES PERMANENCES**

### **Gestion du matériel mis à disposition aux permanences**

À Tarbes c'est Hervé LATKOWSKI qui le gère. La permanence de Pau devra désigner une personne.

### **Entretien des locaux des permanences**

L'organisation du ménage pose des difficultés. L'intervention d'une entreprise extérieure avait été écartée il y a quelques années à cause d'un coût prohibitif et des jours et horaires peu en cohérence avec les activités.

En conséquence, il est proposé que les permanents assurent le suivi (ordre, poubelles vidées) et qu'un grand nettoyage soit réalisé chaque saison, avec intégration au programme des sorties.

**Vote pour la planification de journées « Spéciales nettoyage des permanences » intégrées dans le calendrier des activités et insérées dans le programme biannuel.  
POUR : 6 - CONTRE : 8 - ABSTENTIONS : 4. Proposition rejetée.**

## **IV. TIRAGE AU SORT**

L'organisation du tirage au sort (TAS) prévoit une équipe de trois personnes constituée d'un membre du bureau APNP, de la secrétaire administrative et d'un responsable disponible habitant le département 65.

Le déplacement de ce dernier pose souvent problème. Il est proposé de remplacer la composition de cette équipe par : deux membres du conseil d'administration APNP et la secrétaire administrative.

**Vote pour la modification des modalités de tirage au sort comme suit. Une équipe de 3 personnes est constituée de deux membres du conseil d'administration APNP et la secrétaire administrative.  
POUR : à l'unanimité**

## **V. CINQUANTENAIRE « Les APNP »**

Suite au résultat du sondage Doodle, le conseil d'administration « Spécial préparation du cinquantenaire » se réunira le lundi 11 mars 2019 à 19 h à Espoey. Roger BLANC et Jean-Marie DELADERRIÈRE pourraient être invités en qualité d'anciens présidents.

**Vote pour l'approbation de l'invitation de Roger BLANC et de Jean-Marie DELADERRIÈRE au conseil d'administration « Spécial 50 ans » le lundi 11 mars 2019  
POUR à l'unanimité**

## **VI. THÈME 2021**

Sur proposition de Jean-Marie DELADERRIÈRE : « Les sentiers GR ». Ce thème permet de proposer des activités en montagne et en piémont, avec la découverte des itinéraires, des sommets proches, des paysages, des villages traversés, des activités humaines.

**Vote pour l'approbation du thème « Les sentiers GR » pour l'année 2021  
POUR à l'unanimité**

## **VII. INFORMATIONS**

- **Site internet**, relation avec la société Hapiness : Françoise DALIGAUD, vice-présidente, gère le dossier en collaboration avec Valérie RAVOIRE, secrétaire administrative.
- **Cité des Pyrénées** : Le nouveau directeur de la MJC Berlioz, Yannick GRIMAUD, a réuni le comité de gestion de la Cité des Pyrénées le mardi 14 janvier. Jean-Louis REY a représenté l'association. Ce comité se réunira une fois par an et le comité d'animation quatre fois pour, notamment, programmer des événements et coordonner les actions des associations. La revue Pyrénées quitte la Cité, mais les APNP continuent leur partenariat avec elle.
- **Mise à jour des fichiers adhérents** : les fichiers ont été épurés des données au regard des résultats des appels par les bénévoles (non renouvellement de l'adhésion confirmé).
- **Programme d'activités « Les APNP »** : des demandes d'achat du livret sont formulées auprès des bénévoles des permanences. Il est rappelé que le programme biennal est accessible à la vente uniquement aux adhérents de l'association.

## **VIII. INDICATEURS DE SUIVI DE LA VIE DE L'ASSOCIATION**

581 adhérents (649 à la même période en 2018)  
92 nouveaux adhérents (127 en 2018)  
172 non renouvellements (150 en 2018).

## **PAS DE QUESTIONS DIVERSES**

**Le prochain conseil d'administration aura lieu le lundi 11 mars 2019 à 19 heures à Espoey**

La séance est levée à 21 h30.

La Présidente

La Secrétaire

Marie Antoinette BANOS

Joëlle LE LAY